

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 059-215906322-20230413-B_13042023_22-DE



B.13042023.22

**DEPARTEMENT
DU NORD**



COMMUNE DE WALLERS ARENBERG

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS ELUS :
29

L'An Deux Mille Vingt-trois, le treize du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de WALLERS ARENBERG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, conformément à la loi.

CONSEILLERS EN EXERCICE
29

Étaient présents (24) : Salvatore CASTIGLIONE, Maire, Cécile DEHOUCK, Tonino RUNCO, Magalie DUTRIEUX, Jean Pierre SELVEZ, Suzel JAWORSKI, Vincenza CASTIGLIONE, Géry CATTIAU, Christophe DEHOUCK, Adjoint, Chantal SAEGERMAN, Jean-Pierre ABRAHAM, Yoann HOCHEDÉZ Conseillers Municipaux Délégués, Bernard CARON, Marie-Pierre VARLEZ, Hermeline BOUTELIER, Aurore DUSSART, Catherine DEMEURISSE, Arnel BISIAUX, Émile LAURANT, Mathieu DECARPENTRY, Bénédicte COTTEL, Dominique NICODEME, Serge HARDY, Fabienne BENOIT ,Conseillers Municipaux.

CONSEILLERS PRESENTS :
24

Étaient Excusés (4) : Marc STIEVENARD (procuration à Bernard CARON), Laurent STAQUET (procuration à Jean-Pierre SELVEZ), Laurence SZYMONIAK (procuration à Chantal SAEGERMAN), Cathy TYLEK (procuration à Magalie DUTRIEUX).

Était Absent (1) : Marc BAUDRY.

Président de la séance : Salvatore CASTIGLIONE - Secrétaire de la séance : Yoann HOCHEDÉZ.

Date d'envoi de la convocation : 06/04/2023.

Objet : Participation communale au voyage scolaire de l'École du Centre

Rapporteur : Christophe DEHOUCK, Adjoint délégué aux affaires scolaires et familiales

L'École du Centre souhaite organiser un voyage de découverte pour cette année scolaire 2022-2023.

Le voyage se déroulera dans le département des Deux-Sèvres à la découverte du château de Cheverny, du parc japonais du Maulévrier et du parc du Puy du Fou pour les classes CM1 et CM2. Ce voyage est prévu du 30 mai au 3 juin 2023.

Afin d'aider les familles de Wallers-Arenberg à inscrire leur enfant, il est proposé de verser une participation de 10€ par nuitée pour les enfants résidant la commune plafonnée à trois nuitées soit 30€ maximum.

52 élèves sont concernés soit une participation totale de 1 560€.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- **APPROUVE le versement d'une participation de 10€ par nuitée par enfant habitant la commune dans la limite de trois nuitées maximums ;**
- **CHARGE Monsieur le Maire de veiller à l'exécution juridique et comptable de la présente délibération.**

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 059-215906322-20230413-B_13042023_22-DE

SLOW

B.13042023.22

**Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme et certification du
caractère exécutoire de la présente délibération.**

A Wallers Arenberg, le 13 avril 2023

Le Maire,

Salvatore CASTIGLIONE

The image shows the official seal of the Municipality of Wallers Arenberg, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE WALLERS ARENBERG' and '59133'. A handwritten signature in black ink is written over the seal.